Anciens Combattants Canada | Veterans Affairs Canada

LA NOUVELLE CHARTE DES
ANCIENS COMBATTANTS
À l'intention des anciens combattants des FC et de leurs familles

Services de transition

Un service pour aider les membres des FC et leurs familles à faire la transition à la vie civile

Canada

De l'aide tout au long de la période de transition

Le service militaire constitue un mode de vie unique en soi et, de ce fait, les membres des Forces canadiennes (FC) en voie d'être libérés et leurs familles peuvent se heurter à de nombreux obstacles pendant la transition ou le changement de la vie militaire à la vie civile. Anciens Combattants Canada (ACC) travaille de près avec les Forces canadiennes pour améliorer les services de transition offerts aux membres des FC et à leurs familles en divers endroits du Canada.

ACC – une présence sur les sites des FC

Tous les membres de la Force régulière en voie de libération et tous les membres de la Réserve en voie de libération pour des raisons médicales, ainsi que leurs familles, peuvent avoir accès aux services et aux avantages d'ACC à plusieurs sites des FC. Les conseillers de secteur d'ACC de même que d'autres membres de l'équipe des services aux clients d'ACC pourront vous fournir de l'information et du soutien à l'égard des questions qui sont importantes pour vous et pour votre famille.

Nous veillerons à ce que vous receviez tous les avantages et services d'ACC dont vous avez besoin et auxquels vous avez droit. Les employés d'ACC peuvent également vous conseiller et, s'il y a lieu, vous aiguiller vers d'autres organismes gouvernementaux ou communautaires ou vers des professionnels susceptibles de vous aider, quand les questions ne sont pas de notre ressort. Lorsqu'il n'y a pas d'équipe des services aux clients d'ACC sur place, vous pouvez obtenir l'accès aux avantages et services de transition par l'entremise du bureau d'ACC de votre localité.

Les services de transition

- Une entrevue de transition pour déterminer comment ACC peut vous aider, de même que votre famille, dans votre transition à la vie civile;
- l'accès à un conseiller de secteur d'ACC qui vous aidera à cerner vos besoins, ainsi que ceux de votre famille, et à les satisfaire;
- de l'information sur les services et avantages d'ACC;
- de l'aide en ce qui concerne le processus de demande d'indemnité d'invalidité d'ACC;
- un aiguillage vers le gestionnaire de cas des FC et les représentants d'autres programmes du ministère de la Défense nationale (MDN), s'il y a lieu;
- un aiguillage vers d'autres fournisseurs de service, s'il y a lieu.

Entrevue de transition

ACC offre, en collaboration avec le MDN, une entrevue de transition à tous les membres de la Force régulière en voie de libération et à tous les membres de la Force de réserve en voie de libération pour des raisons médicales, ainsi qu'à leurs familles. L'entrevue vise à fournir de l'information sur ACC et à vous aider à accéder aux avantages et aux services appropriés. L'objectif est de mener une entrevue au début du processus de libération en vue de vous aider, ainsi que votre famille, à cerner vos besoins de transition alors que vous vous préparez pour votre libération du service militaire.

Séances d'information

ACC tient à ce que vous soyez au courant des services et avantages auxquels vous pourriez avoir droit. Les membres de l'équipe des services aux clients d'ACC organisent des séances d'information à l'intention du personnel des FC au cours des journées d'orientation, des séminaires du Service de préparation à une seconde carrière (SPSC), des exposés avant et après le déploiement et, sur demande, à d'autres moments. Veuillez consulter un des membres de l'équipe des services aux clients ou vous rendre à la section des libérations de votre base ou escadre pour vous renseigner sur les séances d'information prévues ou pour demander une entrevue de transition individuelle.

La nouvelle Charte des anciens combattants

Le gouvernement du Canada a instauré la nouvelle Charte des anciens combattants afin de reconnaître la contribution des membres des FC au Canada et dans le monde. Les services et les programmes que prévoit la nouvelle Charte peuvent se résumer en un mot : mieux-être. Ils englobent notamment :

- des services de gestion de cas individuelle;
- des services de réadaptation;
- des avantages financiers;
- une assurance-santé collective;
- une aide au placement;
- des indemnités forfaitaires d'invalidité;
- d'autres allocations.

La nouvelle Charte des anciens combattants offre plus de soutien que jamais aux familles des militaires et ex-militaires.

Pour nous joindre

Si vous vous préparez à faire la transition de la vie militaire à la vie civile ou si vous voulez vous renseigner davantage sur les programmes et services d'ACC à n'importe quel moment de votre carrière, nous vous invitons à vous rendre à nos bureaux sur place. Un de nos employés sera heureux de vous aider. Si ACC n'a pas de bureau sur place à votre site des FC, vous pouvez communiquer avec nous au numéro sans frais suivant : **1 866 522-2022.**

Vous pouvez également consulter notre site Web, **www.vac-acc.gc.ca,** pour obtenir des renseignements supplémentaires sur toute la gamme des avantages et des services offerts, incluant les programmes élaborés dans le cadre de la nouvelle Charte des anciens combattants pour les vétérans de l'ère moderne et leurs familles.

On peut obtenir cette publication sur supports multiples, sur demande.

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Anciens Combattants, 2006.

Nº de catalogue : V32-154/2-2006
ISBN : 0-662-49034-7
Imprimé au Canada